



LA GAULE MONTBRONNAISE

INFORMATIONS POUR LA SAISON DE PECHE 2021

LACHERS DE POISSONS SURDENSITAIRES ET ALEVINAGE :

ATTENTION : Il s'agit de dates prévisionnelles qui peuvent être modifiées en fonction des conditions d'eau.

Date	Carpe (kg)	Gardon (Kg)	Truite fario (Kg)	Truite AEC (Kg)
20 Février			200	
2 Mars			100	
2 Avril	Après midi		100	100
30 Avril	Après midi		100	100

Bien qu'en période ouverte, nous vous remercions par avance de ne pas pêcher l'après-midi des 2 lâchers de truites en Avril

Constitution du Conseil d'administration de l'AAPPMA :

- Président : Bernard Riout trésorier Jean Pierre Redon trésorier .adjoint Pascal Dorbe, secrétaire Lene Jose
- Membres du bureau : Putier Gérard -Huet Jean pierre- Marcereuil Didier et Marylène -Canit Lionel

DIVERS - 6 truites maximum par jour et par pêcheur. - Pêche à une seule ligne.

Toute autre information réglementaire vous est indiquée dans le dépliant fédéral remis avec votre carte de pêche.

PAR AILLEURS, VOUS POUVEZ CONSULTER L'ARRETE PREFECTORAL EN MAIRIE

**** BONNE SAISON DE PECHE A TOUTES ET TOUS ****